**Zeitschrift:** Ethnologica Helvetica
**Herausgeber:** Schweizerische Ethnologische Gesellschaft
**Band:** 9 (1984)

**Rubrik:** Pour tirer profit des inventaires

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 11.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

## Pour tirer profit des inventaires

Les données concernant les musées ou figurant dans les listes se fondent autant que possible sur la situation en été/automne 1982. Les commentaires suivants précisent à quelles questions il est possible de trouver réponse en consultant cet ouvrage.

### 1. But

Par leur réunion, les inventaires visent à donner une vue d'ensemble des collections ethnographiques en Suisse. Les listes n'attestent pas la présence de tous les objets entrés dans les musées suisses: il ne s'agit ni d'un catalogue détaillé de collections, ni d'un relevé de monographies d'objets isolés.

### 2. Succession des inventaires

Les listes sont classées dans l'ordre alphabétique des lieux où se trouvent les musées; la répartition géographique suit chaque fois l'ordre alphabétique des continents (sans l'Europe). Les collections européennes sont mentionnées partiellement en annexe des listes ou dans les tableaux récapitulatifs, selon les renseignements à disposition: les indications sur le matériel concernant les arts et traditions populaires n'ont aucune prétention à l'exhaustivité.

### 3. Renseignements par musée

La présentation de chaque musée comporte:
- Introduction: indications sur les heures d'ouverture, les collaborateurs, la bibliothèque et les archives, sur l'historique et l'étendue des collections, sur les expositions ainsi que sur d'autres activités du musée (état 1982).
- Liste des sources et des éventuelles publications.
- Tableau récapitulatif des collections (relevé des listes avec nombre d'"items").
- Inventaires par continents subdivisés en plusieurs zones.

### 4. Bibliographie et index

Toutes les références bibliographiques sont réunies en une table unique à la fin du volume, de même que l'index des pays, régions et ethnies.

## 5. Présentation des collections

Réduits et uniformisés, les renseignements concernant les collections ont été disposés dans des tableaux à 6 colonnes dont les mots-clés suivants expliquent les principes:

### *5.1. Distinction entre "collections" et "divers"*

L'accent a été mis sur des ensembles d'objets avec la documentation afférente et non sur des pièces significatives isolées.

Mais contrairement au premier volume, la distinction entre "collection" (plus de 20 unités formant un tout selon la provenance géographique et ethnique, la personnalité de celui qui a réuni les objets et/ou selon des critères de matière, de technique de travail, de fonction) et "divers" (c'est-à-dire: objets isolés et groupes de trois à une vingtaine d'objets, entrés séparément, de provenance géographique diverse et par des personnes différentes) n'a pas été appliquée de manière uniforme.

La réunion des diverses entrées séparées par période de 30 ans à la fin de chaque section continentale d'inventaire (voir vol. I) n'a pu être réalisée qu'extrêmement rarement.

Sous la rubrique "divers" se trouve principalement le matériel insuffisamment déterminé et catalogué.

### *5.2. Année d'entrée*

Les collections distinctes sont mentionnées chronologiquement, la date déterminante étant l'année d'enregistrement au musée. Si des dates différentes d'acquisition sur le terrain sont connues, elles sont indiquées dans la colonne 5, après le nom de la personne qui a constitué la collection.

Lorsque plusieurs dates (séparées par une barre oblique) ou deux dates (reliés par un tiret) apparaissent dans la colonne 1, cela signifie qu'une même personne a fourni successivement ou au cours du laps de temps considéré, parfois à de grands intervalles, une série d'objets. Ces entrées séparées sont en général réunies sous une seule.

### *5.3. Répartition à l'intérieur de la division continentale et désignations ethniques* (voir cartes 1 à 4, p. 27–35)

Pour les besoins de l'inventaire, le découpage des collections propre à chaque musée a fait l'objet d'une répartition normalisée par continents, eux-mêmes

subdivisés. Les cartes 1 à 4 et les explications correspondantes définissent les frontières des zones adoptées.

Dans la colonne 2 est indiquée une provenance territoriale approximative qui peut s'écarter des délimitations ci-dessus.

La colonne 3 donne l'unité ethnique (voire plusieurs) originale ou déterminée au musée. Les graphies n'ont pas été unifiées.

### *5.4. Nombre des objets*

Les chiffres cités représentent généralement ceux des inventaires. Ces unités administratives ("items") peuvent comprendre sous une même cote divers objets similaires ou en étroite relation; le nombre des objets comptés séparément ne correspond donc pas à celui des "items".

### *5.5. Collection*

Sous cette rubrique est donné le nom des personnes dont le musée a acquis les collections (par achat, échange, don, legs, en dépôt ou sur la base d'un contrat). Si les objets ont été recueillis sur place par la personne en question, il est indiqué "expédition" (abr.: exp.), ou "primaire" (abr.: pr.) lorsqu'il s'agit d'une collecte entreprise comme activité annexe (par des missionnaires, géologues, marchands, p.ex.).

La mention "secondaire" (abr.: sec.) désigne par contre un collectionneur qui a réuni du matériel de seconde main sur une culture ou sur un thème d'ethnographie comparée.

Le domicile du collecteur ou du collectionneur n'est pas précisé s'il est identique à la localisation du musée.

La date de constitution de la collection peut différer de la date d'enregistrement (voir 5.2.). Malheureusement, les renseignements précis manquent souvent sur les collections ou les collectionneurs.

### *5.6. Remarques*

Les collections sont ici brièvement caractérisées ou, plus fréquemment, une pièce importante est mise en évidence, avec éventuels renvois à des sources imprimées (publications documentant la collection ou une partie importante de celle-ci).

## 6. Observations finales

L'élaboration d'une vue d'ensemble a imposé des compromis, tant lors de l'inventaire qu'au cours de la rédaction au sein de la commission.

Beaucoup souhaiteront des informations plus complètes sur les collections que celles portées sous "divers". A d'autres manquera sans doute une classification par fonctions, telle qu'on l'a proposée pour la collection africaine de l'Université de Zurich (voir vol. I). Un répertoire des collecteurs/collectionneurs paraîtra aussi souhaitable, à certains, qu'à d'autres une liste complète des archives conservées. Vu le volume des collections et les lacunes de la documentation, le surcroît de travail imposé par ces compléments utiles aurait été trop considérable.

Malgré toutes les imperfections de ces inventaires, nous souhaitons qu'ils puissent servir aussi souvent que possible et qu'ils facilitent et stimulent le travail des ethnologues de musée. En tant qu'éditeur, la Commission des musées de la SSE/SEG accueillera volontiers toute remarque, suggestion et information permettant d'améliorer cet ouvrage.

(Version française par Roland Kaehr, Neuchâtel)